

La Lettre de Megève

N°12

Dossiers

- Megève : la passion du cheval.....3
- Au coeur de l'actu
Retenues collinaires, quels enjeux pour Megève 24

Vie Locale

- Un été 2011 difficile pour les truites du lac de Javen....23
- Activités..... 20

Sports

- Jean-Lou Païani..... 11
Vainqueur de la Time
Megève Mont Blanc
- Maxime Muffat-Joly : fan
de trial.....10



megève

juillet / août 2012

Sommaire

Dossier.....	3
Megève: la passion du cheval	
Focus.....	6
Megève construit son avenir durable.....	7
Tranches de vie....	8
Megève et le cheval	
Sports.....	10
Vie économique....	12
Vie de la commune en images.....	13
Etat civil.....	13
Conseil Municipal...	14
Mairie pratique	16
Enfance	18
Au coeur de l'actu	24
Numéros utiles....	26
Portraits.....	27
Agenda.....	28

A droite et alors ?

Ces dernières semaines, particulièrement intenses sur le plan électoral, ont confirmé l'ancrage à droite de notre Commune. Megève vote majoritairement à droite, et alors ?



La municipalité apporte son soutien aux initiatives locales et au développement économique : les bureaux de l'innovation, les voies à mobilité douce qui renforceront l'attrait des commerces situés hors du centre piétonnier, le soutien aux commerçants pour répondre aux normes d'accessibilité, l'apport financier conséquent de la Commune pour soutenir notre SEM des remontées mécaniques et les solutions pérennes que nous essayons de trouver ensemble pour lui donner les moyens d'investir. La réhabilitation du palais des sports et la création du SPA des sports pour compléter notre offre touristique, les négociations en cours avec les différents porteurs de projets : complexes hôteliers, pôle équestre...

Notre politique familiale qui permet de proposer le nombre de places en crèche le plus important de notre secteur pour les travailleurs locaux et saisonniers, ainsi que depuis maintenant deux ans une crèche le week end pour s'adapter à nos spécificités locales.

La municipalité est fière de ses travaux d'accessibilité, de son projet de résidence hôtelière à vocation sociale pour proposer des hébergements adaptés aux travailleurs saisonniers, de ses négociations avec un bailleur social pour la construction d'une vingtaine de logements dont la moitié en accession à la propriété.

Megève se félicite de collaborer avec le SIVOM du Jaillet sur des projets communs : maison médicale, cuisine centrale, petite enfance et activités de loisirs enfants et adultes. Des projets qui vont permettre de réduire l'impact budgétaire de ces structures tout en proposant un service de qualité adapté à la demande.

La municipalité multiplie les initiatives pour promouvoir la filière courte locale, à travers le projet saveur d'hauteur, l'abattoir, cuisine mon village...

Megève gère ses finances, se désendette avant d'investir, apporte des solutions aux prêts toxiques.

Elle ne cesse également de s'inscrire dans une démarche de développement durable. Marianne d'or du développement durable 2001 et 2011. Cette politique se retrouve aussi dans sa gestion quotidienne : plan de viabilité hivernale, enneigeurs nouvelle génération, ou dans ses projets d'activités : martelloscope, laborando, rêve nature...

Megève crée l'évènement : le polo et le golf sur neige, le jumping international, le jazz contest, la grande odyssee Savoie Mont-Blanc, le 59ème tournoi de ski des douanes, les opens de danse, le Ski open coq d'or, la Time Megève - Mont Blanc, les estivales ...

Megève se construit, se modernise, comme elle a toujours su le faire, à pas feutrés et déterminés. Pour cela, la municipalité prend en compte les habitants, les emplois, les retombées économiques, le rayonnement touristique de notre station dont le dynamisme bénéficie à tout un territoire.

Megève avance et se construit dans un avenir durable et assumé ... et alors ?

Le Maire vous reçoit sur rendez vous tous les mercredis
Tél. +33 (0)4 50 21 50 67

Publication Crédit photos

Directeur de publication :
Sylviane Grosset Janin
Rédacteur en chef :
Sophie Muffat Méridol
Rédacteurs : Sophie Muffat-Méridol,
Carole Orsini, David Rossoni
Réalisation : Direction de la
Communication et Cabinet du Maire
Crédits photos : Commune de Megève,
Megève Tourisme, DDD, Simon
Garnier, Fotolia
Impression : Imprimerie Esope

Extraits de l'agenda du Maire

- **lundi 21 mai 2012** - Rencontre avec le Club des Sports pour préparation coupe du monde 2013
- **mardi 22 mai 2012** - Debriefing saison hivernale
- **mardi 29 mai 2012** - Préparation rétrospective Pierre Margara
- **mardi 29 mai 2012** - Réunion biens indivis pour restauration Eglise Saint Jean Baptiste
- **mardi 29 mai 2012** - Conseil municipal
- **mardi 5 juin 2012** - Comité Syndical SIVOM du Jaillet
- **dimanche 10 juin 2012** - Time Megève Mont Blanc
- **mardi 12 juin 2012** - Petit Déjeuner chefs d'entreprises
- **mercredi 13 juin 2012** - Séminaire Famille Plus Montagne
- **lundi 18 juin 2012** - Réunion de travail pour la finalisation des offres «package hiver»
- **vendredi 22 juin 2012** - Signature contrat de rivière Arly Doron Chaise
- **lundi 25 juin 2012** - Prise de fonction du nouveau sous-Préfet Francis Bianchi
- **lundi 25 juin 2012** - Réunion étude parking Plaine de l'Arly
- **lundi 25 juin 2012** - Conseil Municipal
- **vendredi 29 juin 2012** - Proclamation des résultats de fin de formation professionnelle au Chalet St André
- **samedi 30 juin 2012** - Vernissage exposition Tomek
- **dimanche 1er juillet 2012** - Cuisine mon village
- **mardi 3 juillet 2012** - Assemblée Générale SEM du Jaillet
- **samedi 14 juillet 2012** - Cérémonie fête nationale

Megève : la passion du cheval

Tout au long de son histoire, Megève a toujours su montrer son savoir faire et son attachement aux chevaux. Fournisseur en juments de la remonte des ducs de Savoie puis en mulets de l'armée française et des premiers villégiateurs d'été en montagne, Megève a développé au cours des décennies une connaissance et une passion du cheval reconnues et appréciées.

Au fil des images, des photographies et des récits, le cheval demeure présent à chaque détour de notre station. Tour à tour partenaire des activités sportives comme le Ski Joering mais aussi le polo et la randonnée, complice indispensable au travail en forêt et autrefois aux champs, vedette du concours des juments poulinières, il est au cœur de tous les souvenirs. Le cheval rythme aussi la vie, du traditionnel traîneau de Megève pour se déplacer, aux calèches bardées de grelots joyeux qui emmènent les nouveaux mariés, au sobre équipage qui nous accompagne dans notre dernier voyage.

Le cheval, tant par sa simple présence que par tous les métiers, toutes les passions et tous les souvenirs qu'il entraîne avec lui reste le roi de notre station.

Megève terre équestre, terre d'émotion : polo, jumping, traveaux, centre équestre, randonnées, loisirs, concours hippique, c'est un univers qui s'est construit autour du cheval depuis des années. D'abord indispensable au travail de la terre, pour se déplacer, commercer ou déneiger, il est devenu aujourd'hui une figure locale, un symbole de notre identité.



Association Megève en selle

Rencontre avec Karin Looten Girier, ostéopathe équin à Megève.

Comment devient-on ostéopathe pour animaux ?

Je voulais être vétérinaire, mais la vie vous mène parfois ailleurs. Quand j'ai appris qu'il était possible de suivre une formation de 2 à 5 ans à l'école d'ostéopathie animale j'ai foncé.

Est-ce différent pour les animaux ?

Ils ne peuvent pas se plaindre ni s'exprimer verbalement. Or nombreux sont ceux qui souffrent et souvent lorsqu'ils boitent à gauche c'est une douleur à droite qui en est à l'origine. Et cela il faut apprendre à le deviner. Ce travail, c'est d'abord l'envie de construire une vraie relation avec le cheval. C'est un animal intelligent et impressionnant par sa taille. Par conséquent c'est une relation unique que l'on apprend à construire simplement en le touchant, en le travaillant, en le regardant.

Justement comment travaille-t-on avec un animal d'un tel gabarit ?

Il faut utiliser sa force contre lui-même. Ce n'est pas dans le combat mais dans une relation de bienveillance et de confiance que l'on y arrive.

Des échecs ?

Bien sûr qu'il y a des échecs mais c'est pour moi plus une incapacité d'avoir su établir une relation avec le cheval. Chaque animal est différent. Je travaille énormément avec les traveaux, mais également les particuliers. Je soigne aussi les chiens. L'hiver dernier j'ai aidé également un chevreuil qui avait été récupéré par un agriculteur.



Osthéopathe équin

Jumping International de Megève Groupe Rothschild

Rencontre avec Frédéric Muffat, Président de l'association Megève en selle, organisateur du Jumping International de Megève Groupe Rothschild.

Quelles sont les nouveautés de cette seconde édition ?

Une tribune supplémentaire pour offrir 400 places assises et un circuit international poney. Cette année nous avons augmenté la taille du village et nous nous félicitons de la présence de nombreux commerçants locaux. Certains reviennent, d'autres s'associent pour la première fois, et tous jouent le jeu du jumping, des menus adaptés, une restauration de qualité et festive.

Une seconde édition c'est le début d'une longue aventure ?

L'association Megève en selle qui organise ce jumping s'est complètement investie dans cette seconde édition. Nous visons le label 5 étoiles pour la 5ème édition et je suis certain que nous avons tous les atouts en main pour y arriver : la volonté, l'investissement humain, le soutien

des commerçants locaux et de la municipalité, le public et surtout le lieu. Megève est un endroit unique pour une telle manifestation.

Beaucoup d'ambitions pour le devenir de cette manifestation ?

Lorsqu'en octobre 2010 nous avons eu l'idée avec Pascaline Freiher-Sharapan d'organiser ce jumping c'était bien évidemment un pari risqué, lourd et ambitieux. Mais à Megève il faut bien être ambitieux non ? Le travail, l'engagement et la volonté font le succès et la réussite. Cette année nous attendons près de 200 cavaliers et nous avons toujours une épreuve clubs amateurs très appréciée avec de nombreux cavaliers locaux. Je me réjouis que l'on participe à la démocratisation de ce type d'épreuves sportives. Le jumping devient un véritable spectacle familial. On y retrouvera les séances de maquillage, des balades en poneys et l'entrée est toujours gratuite.

Syndicat hippique et mulassier du Haut Faucigny

C'est en 1909 que le Syndicat hippique et mulassier du Haut Faucigny est créé par Stanislas Socquet et en 1910 que le 1er concours au poulain est organisé. A l'époque, l'activité du syndicat représente 370 saillies par an effectuées par 6 ânes et 2 étalons.

La demande en chevaux et mulets est importante. Le cheval est indispensable aux agriculteurs pour le travail à la ferme et en forêt. En outre Megève fournit l'armée française en mulets.

En 1914, au début de la guerre, l'Etat réquisitionne toutes les juments disponibles privant les agriculteurs de leur seul moyen de traction. Heureusement le Syndicat hippique s'organise et réussit à conserver quelques chevaux pour le travail aux champs.

A la fin du conflit, la mécanisation de l'armée entraîne la disparition de l'élevage de mulet. Mais dans les années 20, c'est également les débuts de l'essor du ski. Les chevaux deviennent indispensables au déneigement, ce sont des attelages jusqu'à 12 chevaux qui tractent les lames assurant ainsi la liaison Sallanches-Megève. Ils transportent clientèle et matériel et évacuent la neige. Le cheval devient essentiel à la station et trouve sa place en toute saison même en hiver.

La fin de la seconde guerre mondiale marque un tournant. Après les périodes de restriction, la France a faim. Les chevaux sont croisés avec des Comtois, plus lourds, pour fournir la viande nécessaire pour nourrir la population. Rapidement l'évolution de la société, des mœurs, les modes d'alimentation et l'essor de l'équitation freinent cette consommation. Le cheval perd rapidement sa place à la ferme où les progrès techniques entraînent des modes d'exploitations différents.

Le Syndicat n'enregistre plus que 29 saillies en 1995. Il faut réagir. Le Syndicat hippique et mulassier accompagné dans sa réflexion par les élus de Megève, tente de promouvoir une nouvelle race, le cheval de Megève.



Traineaux : plus qu'un métier, une passion

C'est en période d'après-guerre, dans les années 1920, que le ski commence à prendre son essor. Les chevaux sont alors utilisés pour déneiger, évacuer la neige et pour le transport de clientèle.

Les hôtels sont très demandeurs tant pour le transport des clients, des bagages, des denrées alimentaires que pour la pratique du Ski Joering.

Petit à petit, les traineaux deviennent indispensables à l'activité ski et par conséquent au tourisme.

Le développement des navettes gratuites et des automobiles a limité l'activité de transport mais les traineaux sont désormais devenus un loisir à part entière.

Le cocher travaille avec 2 chevaux par jour et possède environ 10 chevaux afin d'assurer à chacun une journée de repos après chaque journée de travail.

C'est un métier de passionnés, accessible aux exploitants agricoles et qui fait vivre actuellement 22 familles sur Megève. Cela leur permet de maintenir leur exploitation en leur faisant bénéficier de ce revenu complémentaire.

Jument contoise et son poulain



Un étalon suisse Franche-Montagne est acheté et les haras nationaux donnent leur accord pour le développement de cette nouvelle race. Ce cheval plus léger, docile et vélocité est idéal pour les traineaux, les randonnées ou le loisir et surtout

il reste adapté à nos spécificités de station de montagne.

Bien que le Syndicat peine encore à imposer ses chevaux, il aura contribué depuis 103 ans à la pérennisation de ce lien unique entre le cheval et Megève.

Installées au pied de Rochebrune, dans une structure héritée de leurs parents, Christine et Isabelle Sénac gèrent depuis 33 ans le centre hippique des Coudrettes.

Racontez-nous la vie d'un centre hippique à Megève ?

Nous possédons une vingtaine de poneys et treize chevaux pour accueillir enfants et adultes pour des stages (dès 4 ans), des leçons mais également des promenades. Ne possédant pas de structures extérieures adaptées à nos conditions climatiques, nous ne sommes ouverts qu'en juillet et en août. De septembre à juin les chevaux sont en Saône et Loire où ils profitent d'une météo plus clémente et du repos bien mérité.

La journée commence à 7h, les chevaux et poneys sont rentrés dans les box où on leur donne à manger du foin, ils sont ensuite pansés (brossés) et attendent que les cavaliers arrivent pour les stages ou pour les promenades de 9h à 12h. De 14h à 17h, les activités recommencent et ce jusqu'à 17h. Les animaux rejoignent ensuite le pré où ils passent la nuit.

Et le dimanche, ils ont droit à un repos bien mérité...

Compte tenu de la courte période d'exploitation du centre, existe-t-il un avenir pour ce type d'activité à Megève ?

Plus que jamais !

Nombreux sont les vacanciers à avoir pris goût à l'équitation ici. Bien souvent rentrés dans leur région d'origine, les adultes et les enfants s'inscrivent au club hippique de chez eux et deviennent des clients fidèles d'une année sur l'autre.

Les coudrettes

Un centre équestre familial

Ce qui était au départ une activité de vacances devient vite une passion...

Et les enfants du pays ne sont pas oubliés : un tarif spécial pour les petits habitants du pays du Mont-Blanc permet aux parents de pouvoir offrir de beaux moments de complicité à leurs enfants avec cet animal, relation qui se révèle souvent être une véritable école de la vie. Le lien entre l'enfant et cet animal contribue à l'équilibre physique et psychique. Petit à petit, l'enfant développe des qualités telles que la patience, le calme, le respect et la confiance. Mais loin d'être uniquement une activité de «loisirs», comme elle est souvent considérée, l'équitation est un sport à part entière.

L'équitation qui était au départ une simple activité de vacances devient vite une passion...

Christine et Isabelle le savent bien puisqu'elles sont non seulement monitrices d'équitation mais également monitrices de ski l'hiver, ce qui leur permet de pouvoir conserver cette activité-passion l'été. Elles ont cependant conscience de la pression du foncier et de la difficulté à court terme de maintenir un centre familial sans structure adaptée pour une exploitation à l'année.

Anthony, le fils de Christine participe au Jumping International de Megève groupe Edmond de Rothschild. Jérémy, le fils d'Isabelle, présent aussi sur le centre équestre se lance quant à lui dans l'attelage de compétition.

Projet de pôle équestre au Veriaz

“

Le pôle équestre, géré sous forme de D.S.P. est aujourd'hui une option vers laquelle nous nous orientons en raison non seulement de la place historique du cheval dans notre Commune mais également parce que cette activité est en accord avec notre principe de mise en valeur de nos paysages et de notre nature. Nous devons développer le tourisme quatre saisons, et la municipalité souhaite proposer des activités proches de la nature, identitaires et porteuses de nos valeurs de montagnards. C'est un pas supplémentaire vers une station intégrée. Construire l'avenir, c'est aussi anticiper et comme à chaque fois que l'on anticipe, on étonne certains, d'autres se questionnent, mais au final le plus important reste ce que l'on construit.

”

Sylviane GROSSET-JANIN





“ Des projets ambitieux pour le SIVOM du Jaillet ”

Le SIVOM du Jaillet est un comité syndical composé de quatre communes : Combloux, Demi-Quartier, Megève et Praz-sur-Arly. Ce comité permet aux municipalités d'étudier ensemble des projets et de gérer des structures communes tels la Gendarmerie et la déchetterie.

Lors du comité syndical d'avril dernier, les membres ont évoqué la refonte des statuts du syndicat. La commune de Megève a profité de cette discussion pour proposer aux autres communes la possibilité de confier au SIVOM du Jaillet de nouvelles compétences comme la santé au travail, les projets de structures liées à l'enfance et les activités de loisirs, la cuisine centrale et la maison médicale.

Le projet de cuisine centrale a déjà fait l'objet de réflexions préliminaires avec certains membres du conseil municipal de Demi-Quartier et pourrait donner à notre territoire l'assurance d'une continuité de la délivrance de repas de qualité pour les enfants, les aînés et les centres de loisirs. Le maintien d'une cuisine centrale serait également un engagement de plus pour la valorisation de la filière courte en particulier l'abattoir ainsi que les producteurs locaux.

D'ors et déjà, le SIVOM a accepté de prendre la compétence santé au travail (ancienne médecine du travail). La municipalité se félicite de pouvoir ainsi conserver ce service sur notre territoire qui facilite les démarches des travailleurs et travailleurs saisonniers.

En tant qu'élus nous sommes tous sollicités pour développer des équipements sur nos territoires respectifs. Les nouvelles réglementations, les coûts de fonctionnement, les réformes notamment les communautés de Communes, nous amènent à réfléchir sur les modes d'exploitation de ces équipements. Si certaines structures restent pertinentes à l'échelle communale, d'autres le sont davantage à l'échelle d'un bassin de vie comme le périmètre du SIVOM du Jaillet.

Sylviane GROSSET-JANIN

Le comité syndical a approuvé cette initiative. Ces nouvelles compétences permettraient de faire face ensemble aux évolutions des normes et des réglementations, aux mutations des modes de vie et de leurs besoins, aux problématiques budgétaires, tout en apportant une réponse adaptée et de qualité aux usagers.

Le SIVOM a décidé d'attribuer l'étude d'un de ces dossiers à chaque Maire :

Combloux : activités de loisirs (enfants et adultes) et extrascolaires.

Demi-Quartier : cuisine centrale.

Megève : maison médicale

Praz-sur-Arly : petite enfance

Megève s'investit pour ses alpages

A l'initiative des Elus de la commune de Megève et du Syndicat Mixte Pays du Mont-Blanc, une animation spécifique est désormais en place pour accompagner les propriétaires souhaitant faire émerger des projets d'améliorations pastorales. Les propriétaires privés n'ont pu bénéficier à ce jour d'aucune aide financière au titre du Plan Pastoral Territorial (PPT) du Pays du Mont-Blanc, du fait de l'absence de structure collective pour porter leurs projets.

Or, de nombreux enjeux ont été recensés : multiplication et morcellement de la propriété forestière et pastorale, avancée de la forêt sur les alpages, dessertes sylvo-pastorales dégradées ou inadaptées, compatibilité des activités touristiques avec les autres usages...

La commune de Megève et le Syndicat Mixte Pays du Mont-Blanc ont sollicité l'appui d'un Groupement d'Intervention Foncière (GIF) formé entre la Société d'Economie Alpestre de Haute-Savoie, le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) et la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (SAFER), afin de proposer un plan d'action partagé par les différents partenaires et répondant aux différentes attentes des propriétaires.

Une enquête ciblée est en cours pour permettre d'établir un diagnostic de la situation actuelle, collecter les avis, les besoins et les propositions d'actions sur le territoire montagnard megevan.

ETAT DES LIEUX A MEGEVE

Données issues du PPT Pays du Mont-Blanc (2009)

52 alpages recensés sur 980 hectares

840 UGB (Unités Gros Bétail) inalpés

dont 250 vaches laitières

940 parcelles concernées

par ces surfaces d'alpage

361 propriétaires différents

dont 85% sont des propriétaires privés

« Il vaut mieux être jument à Megève que femme dans la vallée. »

Le vieil adage local, abstraction faite des querelles de clochers, illustre bien les forts liens affectifs tissés au fil des siècles entre les Mègevans et leurs chevaux.



Megève et le Cheval, une longue histoire

L'élevage équin s'y est développé depuis le milieu du XVIIIe siècle. Lors de la Guerre de Succession d'Autriche, la Savoie est envahie par l'armée espagnole, dont un détachement occupe Megève entre janvier 1743 et octobre 1748.

À quelque chose malheur est bon : les croisements effectués alors avec des chevaux de la cavalerie espagnole, des navarins, contribuent à améliorer la race locale. Par la suite, le gouvernement crée des haras royaux dont les étalons sont répartis entre divers bourgs, dont Megève. La spécialisation dans les juments poulinières ou mulassières date de cette époque.

En 1791, le curé J.-B. Clément-Berthet attribue la croissance de l'économie locale au commerce du bétail « qui a fait de rapides progrès dans ces derniers temps » (en 1776, les Mègevans possédaient 1611 vaches et bœufs, soit le troisième plus grand cheptel bovin savoyard, 1283 moutons, 319 chèvres...), et particulièrement à l'augmentation « exorbitante » du prix de vente des chevaux. L'amélioration générale du réseau routier (la route reliant Sallanches à Flumet est par exemple entièrement refaite en 1777) et l'extension du roulage sont à l'origine de cette envolée.

En l'espace d'un demi-siècle, on est ainsi passé d'une « cinquantaine » de juments à « plus de quatre cents, ce qui donne près de deux cents poulains par année ». Une enquête judiciaire montre que le patrimoine d'un négociant en chevaux local s'élevait dès 1761 à quelque 6000 livres. En outre, depuis la fin du XVIIe siècle, Megève produit et

commercialise des dentelles. Ces produits, destinés à garnir les coiffes et le linge de maison, sont en chanvre et en lin mais aussi désormais en crin de cheval (et dans ce cas,

l'honnêteté nous oblige à le dire, très raides).

En 1820, d'après le syndic de Megève, il se fabrique dans la commune « des dentelles en fil et en crin, qu'on exporte en France et en Piémont, pour environ 10 000 livres par an ».

Au XIXe siècle, Megève est « sans contredit le centre de l'élevage de la race chevaline de la Haute-Savoie ». Dans le bourg se tiennent chaque année trois grandes foires aux bestiaux, dont la plus importante, selon une délibération consulaire de 1845, est « celle des chevaux, poulains et mulets qui au nombre de plus de 2000 viennent s'y échanger annuellement dans l'espace de huit jours ».

À la fin du siècle, la municipalité s'élève contre les tentatives de création de petites foires similaires dans des communes voisines. En effet, « les transactions sur les animaux de races chevaline et mulassière ne se font pas entre les habitants du pays, mais entre ces derniers et des négociants qui viennent des départements de la Drôme, de l'Isère, du Valais et même d'Italie et d'Espagne ». Or, ceux-ci ne se déplacent que pour les foires les plus importantes (le développement du réseau ferroviaire a permis d'accroître encore le rayon d'action des maquignons). 1910 voit la fondation d'une société d'élevage de la race chevaline et mulassière du haut Faucigny.



Après la Première Guerre mondiale, marquée par les réquisitions de chevaux et mulets pour assurer le ravitaillement de l'armée, l'essor du tourisme ouvre un nouveau chapitre de l'histoire. Dans l'entre-deux-guerres, des paysans mégévans commencent à promener les touristes sur leur char à banc (utilisé jusque-là principalement pour se rendre à la messe, au marché et aux foires), puis sur un traineau créé spécifiquement, tiré par le cheval de la ferme. Parallèlement, des étalons en provenance de régions plus éloignées arrivent à Megève.

Le « marché » des traineaux est réglementé par la municipalité après la Seconde Guerre mondiale et le

nombre de licences limité à 40, attribuées aux agriculteurs natifs de Megève ou Demi-Quartier pour leur assurer un revenu complémentaire au cours de la morte saison. Dans le dernier quart du XXe siècle, le service des traineaux fonctionne aussi pendant la saison d'été.

L'actuel cheval de Megève est le fruit de nouveaux croisements entre des juments comtoises et des étalons franches-montagnes. Cheval de trait léger, il sert pour le débardage des forêts, les randonnées équestres et diverses activités d'attelage (traineaux, corbillards...). L'objectif aujourd'hui reste d'obtenir sa reconnaissance officielle, à l'instar d'autres races de terroir françaises.



Trial : Maxime Muffat-Joly s'offre des sommets

Maxime, jeune mégevan de 18 ans enchaîne les performances en Trial et se rapproche des meilleurs mondiaux dans la discipline. Plusieurs fois champion de France, il s'entraîne au club de Cran-Gevrier en parallèle de sa formation en menuiserie.

Peux-tu nous présenter ton sport ?

Le VTT trial est un sport qui se pratique à vélo. L'objectif est d'effectuer un parcours d'obstacles en posant le moins de fois possible le pied à terre. Chaque appui coûte un point. Le vainqueur n'est donc pas celui qui met le moins de temps mais celui qui additionnera le moins de points de pénalité.

Pourquoi le Trial ?

J'ai découvert la discipline il y a 5 ans, et j'ai adoré ça. Ce sont des challenges permanents, garder l'équilibre tant sur le vélo que sur les différents obstacles et surtout conserver un mental d'acier. C'est une discipline spectaculaire, il ne faut pas paniquer, rester calme pour trouver la bonne trajectoire et garder son sang froid.

Ton état d'esprit ?

Je veux gagner ! Quand je prends le départ c'est pour gagner comme tous les grands sportifs. C'est me dépasser, dépasser la peur, les craintes, les doutes et être le meilleur. Bien sûr pour cela il faut se faire confiance, faire confiance à son vélo le reste ça ne s'explique pas, ça se vit.

Ta plus belle émotion ?

Ma première victoire aux championnats du France en 2009, seulement deux ans après avoir débuté dans cette discipline. Cette victoire m'a donné envie d'aller plus haut !

La prochaine étape ?

Les championnats du monde en septembre 2012.

La section cyclisme du club des sports :

Avec près de 50 licenciés, la section cyclisme du club des sports est présidé par Marc Mestrallet.

La section propose une école de cyclisme pour les plus jeunes. Fabien Perrin, occupé par des obligations personnelles, passe la main à Bernard Socquet qui relève le défi d'entraîner les équipes.

Renseignements : www.csportsmegeve.com.

Rencontre avec Jean-Lou PAIANI vainqueur de la 9ème Time Megève Mont Blanc

« Tout ce qui ne nous tue pas nous renforce ». C'est la célèbre citation de Nietzsche que le jeune mégevan de 22 ans aime utiliser. Ses parents l'inscrivent à l'école de vélo de Megève, Jean Lou se prend dès l'âge de 6 ans au jeu de la compétition. En junior, il intègre le club d'Annemasse puis celui de Lyon-Vaulx en Velin, qui lui permettra d'atteindre le niveau national et international amateur. En 2011, il décroche un contrat professionnel avec l'équipe Saur Sojasun.



22 ans et déjà un beau palmarès, comment vivez-vous le succès ?

Je le vis très bien ! J'ai la chance de pouvoir vivre de ma passion et de faire tous les jours ce que j'aime. C'est agréable d'être reconnu par la profession et par les amateurs de cyclisme.

A quoi ressemble la vie d'un cycliste de haut niveau ?

La vie tourne autour des courses et des entraînements. Les compétitions ont lieu de février à octobre avec une moyenne de 50 à 90 jours de course par an. En parallèle il y a la préparation physique, sur le vélo, en salle de musculation et en multisports. On peut compter entre 20 et 30 heures de sport par semaine.

Que symbolise la victoire à la Time Megève Mont-Blanc le 17 juin dernier ?

La Time représente pour moi plus un entraînement qu'une course. C'est un retour à la maison qui m'a permis de revoir les personnes de l'école de vélo de Megève qui m'ont fait débiter. C'était très important pour moi et les personnes qui me suivent. Et je suis très heureux de l'avoir gagnée !

Et la suite ?

Le mois de juillet est plutôt calme car il y a le Tour de France. Pour l'instant je ne suis pas encore prêt mais j'ai pour objectif d'y participer dans les années à venir. En août je serai sur le tour du Portugal où j'espère faire une belle performance. Ensuite je continue l'entraînement et attendant les prochains défis.

2012, c'est une bonne année pour la Time Megève Mont Blanc ?

C'est une excellente année ! Deux podiums de coureurs de Megève c'est inespéré. Pour le club des sports organiser une telle manifestation et fêter deux podiums mégevens c'est du bonheur !

Une nouvelle fois la Time Megève Mont Blanc remporte un franc succès, quel est votre secret ?

Une organisation bien rôdée et surtout des bénévoles qui nous donnent de leur temps et de leur énergie, associés aux services de la commune de Megève c'est une recette magique et surtout efficace. Nous sommes même félicités par des organisateurs de courses concurrentes...

Prochain rendez vous

Le 9 septembre devant le palais des sports, départ du challenge Jean Luc Morant, course cycliste pour les jeunes.

Clément Martens sur le podium de la Time

Ça roule pour Clément Martens !

Clément est entré au service électricité de la mairie de Megève en novembre dernier. Passionné de cyclisme, il pratique depuis 13 ans la compétition au sein de la Team Haute-Savoie (ligue amateur).

Après plusieurs belles performances cette saison, notamment au tour du Jura et au tour de la vallée de l'Ance, c'est ici même à Megève qu'il a décroché la seconde place de la Time Megève Mont-Blanc le 17 juin dernier.

Du haut de ses 20 ans, Clément se rend deux fois par jour au travail à vélo, Crest-Voland – Megève : un bon terrain d'entraînement !

La municipalité lui souhaite beaucoup de succès pour les courses à venir !

L'équipe bâtiment est très fière de sa petite vardache !

(ndlr : écueuil en patois)

Franck Chatellard,
référént opérationnel service bâtiment,
Commune de Megève.



Emprunts toxiques : un espoir pour les Communes !

La commune de Sassenage, ancienne collectivité du Directeur Général des Services de la commune de Megève, vient d'obtenir une décision de la Chambre Régionale des comptes qui pour la première fois soutient une commune endettée par les emprunts toxiques.

En 2010, la commune de Sassenage avait négocié auprès de Dexia le gel d'un an de ses emprunts en modifiant toutefois la courbe des amortissements. Ainsi elle a eu toute la latitude nécessaire pour porter son dossier en justice et obtenir l'appui de la chambre régionale des comptes.

A l'instar de Sassenage Megève s'inscrit dans la même volonté, et cette jurisprudence permet de conforter la

municipalité dans sa démarche. Megève a pu négocier sans toucher à la courbe des amortissements son emprunt Dexia et en bénéficiant d'un nouveau prêt de 3,5 millions à 5,35 % sur 15 ans alors qu'actuellement le crédit est rare dans les banques réservées aux collectivités.

Malgré un niveau d'investissement différent et une capacité de remboursement loin d'être équivalente, la municipalité de Megève a bon espoir de profiter de cette jurisprudence à l'issue de ses 2 années de gel des taux.

Depuis 2008 la dette de la commune a été réduite de 29,4 %, passant de 34 millions en mars 2008 à 24 millions en mars 2012.

Allard se redessine

Après seulement quelques semaines de travaux, l'incontournable boutique Allard a inauguré son nouvel aménagement le jeudi 21 juin. Dans un univers redessiné, le charme reste intact et l'esprit des lieux toujours aussi unique.



Le Four Seasons dépose le permis !

Le projet de la ZAC de la Cry débuté en mars 2000 est désormais concrétisé. Le groupe Four Seasons a déposé son permis de construire pour un hôtel 5 étoiles au lieu-dit « la Cry ».

C'est l'aboutissement d'années de travail pour la municipalité, la SFHM et Cie et le groupe Four Seasons.

Le groupe signera également la convention hôtelière qui garantit l'hébergement d'une partie du personnel, ainsi qu'une ouverture quatre saisons.

Pour la municipalité c'est une victoire. D'abord parce qu'il s'agit de la création d'une cinquantaine de lits dit « chauds », qui génèrent de l'activité, de la consommation et de l'emploi. Ensuite parce que l'hôtel répondra aux normes et aux exigences

de développement durable chères à Megève, tant au niveau de sa construction, que dans sa gestion. La filière courte elle aussi sera mise en avant pour valoriser les produits locaux.

Megève n'a cessé de perdre depuis 1985 des lits hôteliers. Il devient urgent d'inverser la tendance et de favoriser l'implantation d'hôtels. Il est bien évident qu'il ne s'agit pas d'aider uniquement des hôtels 5 étoiles et la municipalité s'engage d'ailleurs plaine d'Arly dans l'implantation d'un hôtel 3 étoiles. Cependant la dynamique qu'ils entraînent va bénéficier à tous, commerçants, restaurateurs, hôteliers, artisans, travailleurs...ce qui va initier une nouvelle tendance et générer de nouvelles implantations de lits chauds.



Cuisine mon village



Ouverture du Sports'bar côté plage



Spectacle de danse de fin d'année

Etat civil

Les Naissances

Le 13/05 à SALLANCHES : Nolann NOMDEDEU
Le 14/06 à METZ-TESSY : Éronn LYANNAZ MAËS

Les Mariages

Le 01/06 : Jean-Marc FANARA et Séverine FAVRESSE
Le 02/06 : Gabriel MORA-MONTEROS et Hanneline HÉBERT
Le 09/06 : Ulrich DUVILLARD et Séverine PERINET
Le 16/06 : Mathieu CACHAT-ROSSET et Sophie GRANDJEAN
Le 16/06 : Olivier PENOT et Elodie MUFFAT-MERIDOL
Le 23/06 : David SUBIT et Stéphanie SAGE
Le 23/06 : Antoine PIOGER et Marion LEYDIER
Le 23/06 : Jean-Régis GRASSET et Marie-Pierre GOUJON

Les Parrainages Civils

Le 05/05 : Paul Capucin MENARD SULPICE

Les Décès

Le 03/06 à CONTAMINES S/ARVE : Benoît SOCQUET-CLERC
Le 04/06 à MEGEVE : Jean TOUILLIER
Le 12/06 à SALLANCHES : Alain SOCQUET-CLERC
Le 15/06 à MEGEVE : Sophie BRUN veuve JACCAZ
Le 20/06 à MEGEVE : Simonne THIFFEINE veuve KERN



Tomek se met au vert avec ses jeans



Initiative «Je visite mon école»

Délégation du Service Public (D.S.P.)

La commune de Megève possède des structures dont elle n'assure pas elle-même la gestion et qu'elle met en délégation de service public (D.S.P.). C'est le cas du restaurant du Puck, du restaurant de l'altiport, du refuge du Calvaire, du snack de la Livraz et demain du SPA des sports et du Sports'bar.

La délégation de service public permet d'optimiser une structure tout en s'affranchissant des contraintes liées à son exploitation et en bénéficiant du savoir-faire d'un professionnel.

La DSP est un mode de gestion bien particulier. Il n'y a pas de fonds de commerce. Le preneur prend la structure en l'état avec l'éventuel mobilier, les différents aménagements et le matériel. Elle est soumise à un appel d'offres. La commune établit un cahier des charges précis de ses attentes et des conditions qu'elle souhaite voir mettre en œuvre (plage d'ouverture, animations..).

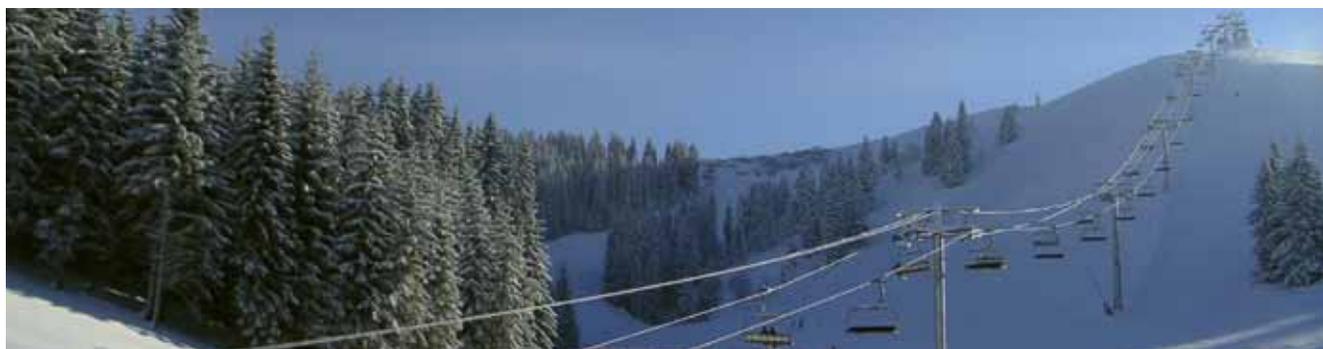
Les dossiers déposés sont alors évalués par la commission de D.S.P., composée d'Elus, selon des critères bien précis: structure de la société, type de restauration, horaires proposés, composition du plat le moins cher et du plus cher,

prix et contenu des menus, tarifs des boissons, produits utilisés, montant du loyer souhaité, animations prévues, moyens de communication, initiatives envisagées pour répondre au besoin du label Famille Plus... Au-delà de ces éléments, la commission s'appuie également, pour faire son choix sur le budget prévisionnel, les moyens humains nécessaires à l'exploitation, la faisabilité du projet, la qualification du candidat...

Il ne s'agit pas de faire un choix « intuitu personae », mais sur la cohérence du projet : estimation du chiffre d'affaires, rémunération des gérants, mode d'exploitation, amplitudes horaires, choix des produits, mise en valeur de la filière courte locale...

Une fois le choix de la Commission effectué, il est présenté par le Maire au conseil municipal.

Trois délégations de service public ont été attribuées lors du conseil municipal du 25 juin : Le refuge du Calvaire à Madame DE CAMPOS, le SPA des Sports à la société Deep Nature, le Puck à Messieurs FAVREL et JACQUET.



Reprise du parking de Rochebrune

Le conseil municipal a approuvé fin juin la reprise du parking de Rochebrune par la Commune afin de soulager la SEM des remontées mécaniques de Megève et lui permettre de retrouver ses capacités d'investissement (ndlr : lettre de Megève N°11).

Le parking de Rochebrune d'une capacité de 400 places, a été classé dans la liste des biens de retour de la concession. La SEM exploite actuellement le domaine skiable de la Commune et certaines structures sous forme d'un contrat de concession. Cela signifie qu'à compter

de la fin de ce contrat, les biens sont destinés à revenir à la commune de Megève moyennant une indemnité correspondant à la valeur vénale fixée à dire expert, déduction faite des emprunts en cours garantis par la commune. La Valeur Nette Comptable de cet équipement, telle qu'inscrite au bilan de la SEM des Remontées Mécaniques de Megève au 30 avril 2012, est de 5 663 163,07 €.

Compte tenu de l'impact sur le compte d'exploitation de la SEM et de la faible rentabilité du parking, la Commune a obtenu que l'indemnité versée soit réduite à 4 000 000 € H.T.

La SEM devra toutefois rembourser le capital restant dû pour le financement du parking.

Sylviane GROSSET-JANIN a rappelé lors du dernier conseil municipal la nécessité désormais pour la Société des Remontées Mécaniques de faire un effort commercial intense pour assurer son avenir et surtout son équilibre financier : « Il ne s'agit plus seulement de faire du chiffre d'affaires mais de dégager de la marge », a-t-elle ajouté.

Expression politique

Tribune du groupe majoritaire

« un élan partagé »



Michèle LOVINY
Maire Adjoint
déléguée
aux affaires
culturelles



Megève est un lieu de culture par excellence. La culture de la tradition. Celle que l'on échange autour du feu entre générations, celle qui nous rapproche et font sourire les anciens comme les plus jeunes à travers des souvenirs ou des photographies. Celle que l'on apprend à travers le geste, le savoir-faire, le métier. Il y a également la culture qui se parcourt comme un vieux livre ouvert, entre ballades et flâneries du centre-ville au calvaire en passant par toutes les chapelles, oratoires et vieilles pierres disséminés sur notre territoire. Il y a la culture de la terre, du respect de notre nature, de son environnement, de sa faune et de

sa flore. Et puis il y a toutes les autres nuances. Toutes ces cultures sont mises à l'honneur cette année : Printemps des Poètes, exposition des sculptures de Tomek, Mont-Blanc Photo Festival, Land Art, Musée de Megève, festival de musique baroque, du jazz, de l'opérette, divers concerts, les Estivales de Megève, les rencontres folklorique, différentes conférences, des expositions à la médiathèque et au Musée de Megève, etc.

La culture nous rassemble et cet été à Megève elle sera encore plus intense et remplie d'émotions. Vivez-la et partagez-la !

Tribune du groupe minoritaire

« Mezdiva 2020 »

Suite à la démission de trois membres de l'opposition une nouvelle équipe composée de Danielle Pont, Marie France Allard, Astrid Tulliez, Lionel Mella est mise en place. Très attentive au programme, elle ne manquera pas de jouer son rôle face aux ambitions et à la vision d'avenir que la majorité a pour notre commune.



Lionel Mella
Conseiller
Municipal



Travaux sur constructions récentes

La loi du 25 mars 2009 dite de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion a modifié l'article L. 127-1 du Code de l'Urbanisme de façon à permettre aux communes d'adapter leur réglementation d'urbanisme et favoriser la diversité de l'habitat.

Sur la base de ce dispositif, le conseil municipal de Megève a, par délibération du 7 décembre 2010, fixé à 25% le taux de majoration du volume constructible dont peuvent bénéficier les programmes de logements comportant des logements locatifs sociaux au sens de l'article L. 302-5 du Code de la Construction et de l'habitation.

Afin de répondre aux besoins de logements à Megève, la Commune s'est rapprochée de bailleurs sociaux qui ont manifesté leur intérêt en proposant des projets de construction.

Toutefois, il est vite apparu qu'une majoration de 25% était insuffisante pour réaliser des programmes de construction qui répondent à la fois aux besoins communaux en matière de logement et aux critères économiques des investisseurs. C'est pourquoi il a été décidé d'augmenter ce taux pour le porter à 50% comme le permettent les dispositions de l'article L. 127-1 du Code de l'Urbanisme.

Ainsi, dans le courant de l'été, un dossier de présentation sera mis à la disposition du public afin que chacun puisse se tenir informé et faire part de ses observations.

Lorsque la période de concertation aura été arrêtée, une information sera diffusée par voie d'affichage, par voie de presse et inscription sur le site Internet de la Commune.

Rapport d'activité 2011

Le rapport d'activité des services de la Commune de Megève pour l'année 2011 est disponible sur le site internet www.megeve.fr et en consultation à l'accueil de la Mairie.

Remontées mécaniques

Le téléphérique de Rochebrune et la télécabine du Mont d'Arbois fermeront le 2 septembre 2012.

Le télésiège de l'Alpette fermera le 26 août 2012.

Des nouveaux vestiaires pour les Services Techniques



Les vestiaires du centre technique des services techniques ont été entièrement rénovés pour répondre aux normes en vigueur et permettre le confort des agents. Coût : 65 000 €

Une annexe pour la Mairie

Afin de mieux répondre aux usagers, certains services ont rejoint le pôle culture et vie de la cité. Désormais vous trouverez au 1er étage du musée de Megève, situé rue des Comtes de Capré, le pôle Dialogue de Gestion et Performance, le pôle Marchés et Achats Publics et le pôle Interne-Affaires Juridiques.

Musée de Megève côté jardin...

Le jardin du musée de Megève est désormais ouvert au public de 9h à 22h jusqu'au 31 août.

Renouée du Japon : Lutter contre les plantes invasives

Participation pour l'assainissement collectif

La participation pour l'assainissement collectif (PAC), est entrée en vigueur au 1er juillet 2012 en remplacement de la Participation pour raccordement à l'égout (PRE) qui est supprimée à compter de cette même date.

La PAC est perçue auprès de tous les propriétaires d'immeubles soumis à l'obligation de raccordement au réseau public d'assainissement. C'est-à-dire les propriétaires d'immeubles d'habitation neufs, réalisés postérieurement à la mise en service du réseau public, et les propriétaires d'immeubles d'habitation préexistants à la construction du réseau.

La PAC est exigible à la date du raccordement de l'immeuble, de l'extension de l'immeuble ou de la partie réaménagée de l'immeuble, dès lors que ces travaux d'extension ou d'aménagement génèrent des eaux usées supplémentaires.

Le plafond légal de la PAC est fixé à 80% du coût de fourniture et de pose d'une installation d'évacuation ou d'épuration individuelle réglementaire, diminué du coût des travaux de construction de la partie publique du branchement lorsqu'elle est réalisée ou commanditée par la Régie Municipale de l'assainissement. Elle est fixée à 12 €/m² de surface de plancher

Les plantes invasives telles que la renouée du Japon nous posent problème, elles se propagent très vite au détriment des écosystèmes et de la flore locale. Certaines peuvent aussi engendrer des problèmes sanitaires. Elles prolifèrent le long des ruisseaux, des routes et chemins, dans les zones de chantiers et chez certains particuliers qui ne savent plus comment s'en débarrasser.

L'implication de chacun reste essentielle pour éviter leur dissémination.

La commune de Megève en partenariat avec la FRAPNA de Haute-Savoie vous propose une formation sur le thème « lutter contre les plantes invasives ». Cette action de sensibilisation gratuite s'adresse aux entreprises de BTP, aux entreprises de jardinage et espaces verts, au personnel des services techniques de la mairie et bien sûr aux particuliers qui sont confrontés à ce problème. Cette formation aura lieu au mois de septembre, date à préciser, merci de vous inscrire au 04 50 93 29 29, vous serez personnellement contactés par courrier.

Meg-Bus

Cet été, pensez aux Meg-Bus !

A partir du 7 juillet, Meg-Bus met à votre service 2 lignes : Megève - Rochebrune et Megève - Côte 2000.

Les tarifs :

- 1€ à l'unité,
- carte pour la saison à 10€,
- gratuit pour les Megève Pass, les enfants et - de 5 ans et les personnes de + de 80 ans.

Renseignements :

+33 (0)4 50 21 18 24
ou www.meg-bus.com

Megève Vie et Mémoire

A partir du 10 juillet jusqu'au 28 août, l'association Megève vie et mémoire, organise une permanence tous les mardis de 14h30 à 17h30, maison des Sœurs Saint Joseph. Présentation du fonds d'archives (généalogie mégevanne, vieux magazines sur Megève, documents anciens) et des publications (Les Mégevans d'origine italienne, la rue Monseigneur Conseil, les correspondances de Léon Ligeon)

Rencontres « patois » tous les 1er jeudis de chaque mois de 20h à 22h à la Maison de retraite.

Teen House

Un espace pour les adolescents et les familles avec un bar sans alcool, une terrasse et un mini golf.

En juillet-août ouverture du lundi au dimanche de 10h à 19h et le samedi de 14h à 19h.

Trois animateurs dynamiques à l'écoute et prêts à soutenir les ados dans leurs projets.

De nombreuses activités gratuites (baby foot, jeu de fléchette, street soccer, jeux de société, pétanque, musique) avec prêt de matériel (raquettes et balles de ping-pong, ballons, boules de pétanque).

Un Espace Teen avec City Stade, aire roller & skate, ping-pong.

Deux grands tournois de Street Soccer les 14 juillet et 15 août, de nombreux lots à gagner !

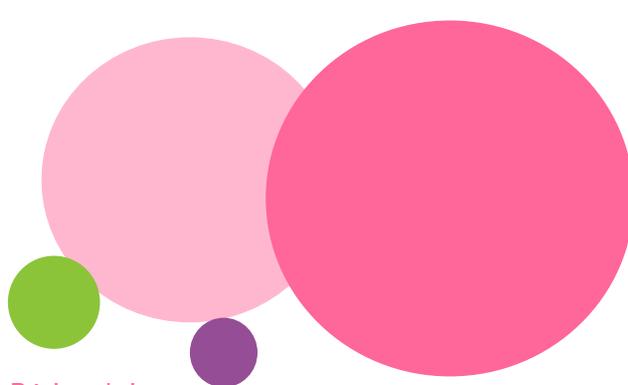
Venez avec vos idées, vos projets, nous sommes là pour vous accompagner !



Accueil de loisirs

Les petits montagnards de l'accueil de loisirs vont découvrir les joies des vacances à la montagne : visite à la ferme, balade en forêt, cuisine du terroir, balades en poney, accrobranche dans les bois, luge d'été, bricolages «nature», rencontre avec les aînés, grands-jeux, spectacles...

Du 27 juillet au 10 août 2012, les petits montagnards organiseront leurs jeux olympiques. Au programme : cérémonie d'ouverture, défilé des équipes dans la ville, arrivée de la flamme olympique, épreuves sportives, chants et danses pour clôturer cet évènement.



Périscolaire

L'enquête de satisfaction réalisée courant mai au sein du périscolaire des écoles Henry Jacques Le Même est le début d'une réflexion sur l'organisation des rythmes de travail de la journée d'un écolier. Nous remercions tous les parents qui ont pu donner leur avis.

A partir de septembre, le service du périscolaire sera assuré les soirs d'école et durant la pause méridienne avec la même équipe éducative et sa référente Annie Favre, dans le seul intérêt de renforcer la qualification de nos animateurs et développer un projet pédagogique en cohérence avec les différents acteurs.

La fin d'année fut très joyeuse au périscolaire à Megève :

Les enfants ont eu le temps de savourer des instants de jeux et de surprises avec leurs animatrices. Après un moment convivial de goûter commun (voire de fêtes d'anniversaires certains soirs), les plus grands étudient leurs devoirs pendant que les plus petits participent à diverses activités : gymnastique, jeux de rôle, etc.... Ensuite place au partage et aux jeux sportifs, jeux de société, chansons et autres.....

Renseignement au Service Enfance de la Mairie de Megève : +33 (0)4 50 58 77 84.

Centre d'hébergement

Divers publics fréquentent le service hébergement durant cet été.

Des groupes sportifs comme les :

- Parapentistes,
- Les fidèles groupes de nageurs : « Natation Synchro » présent l'hiver et l'été, et «LANCY NATATION ET CARROUGE NATATION» Suisse,
- Les danseuses du stage ARCADANSE organisé par Bénédicte Windsor au Palais des sports,
- Le club de foot d'Annecy invité par Mr Joly, club de foot de Megève,
- Les fidèles patineurs et patineuses suisses,
- Les cyclistes de la Haute Route,
- Les handballeurs d'Alain LAPOUGE, Suisse,
- L'équipe féminine de Handball Junior de Noisy le Grand, conduite par Daniel Deherme.

Des rassemblements d'adultes :

Pour la première année, les Déficients intellectuels, l'ADAPEI, de la Drôme, le Comité des fêtes et les Septuagénaires féminines en randonnée !

Pour le plaisir des compétitions sportives ou des joies de la montagne le temps d'un été.....

Les activités été 2012

Toujours plus d'activités proposées pour cet été : escalade, tennis, cirque, acrobatie, danse, yoga, karaté, théâtre, arts & musik, poterie, atelier BD, aéromax, aquamax, natation... Pour satisfaire tout le monde plusieurs modes de réservation sont proposés, par e-mail, par téléphone ou directement au service jeunesse et sports.

Si le stage est complet n'hésitez pas à vous inscrire sur la liste des demandes, en cas d'inscriptions suffisantes nous essayerons de programmer une session complémentaire.

Petits boulangers en herbe !

À l'initiative des propriétaires du Fournil de Megève et de Laurie Salvucci animatrice de la crèche, les enfants de la «grande crèche» sont partis à la découverte de la boulangerie. En deux groupes répartis sur deux journées, les enfants habillés pour l'occasion en petits mitrons ont pu observer le fonctionnement du pétrin, manipuler de la pâte à pain

et réaliser des sujets en forme de patte d'ours décorés de pépites de chocolat.

Après avoir observé la cuisson du pain et nettoyé les tables, les boulangers d'un jour ont dégusté les pains au chocolat offerts par la boulangerie. C'est non sans fierté que de retour à la maison ils ont pu faire goûter leurs réalisations !



Les découvertes de la Grande Crèche

Les enfants avaient également participé, il y a quelques semaines, au projet «je découvre mon école». Une matinée pour appréhender le monde de l'école, la restauration scolaire et sa cuisine, les salles de classe et professeurs. Une belle initiative pour préparer la première rentrée scolaire.

D'autres découvertes attendent les enfants de la crèche, comme celle du métier d'artisan tailleur à travers la visite du magasin Allard.

Spectacle de fin d'année

Le spectacle de fin d'année de la Grande crèche est prévu le 3 août 2012 avec comme thème Walt Disney. Les enfants et les animatrices préparent un spectacle pour les parents qui sera suivi d'un apéritif dinatoire (élaboré par les parents). Les enfants qui feront leur première rentrée scolaire en septembre recevront un petit cadeau de départ à cette occasion.



Une fin d'année sportive !

La fin de l'année scolaire a été l'occasion pour les écoliers de Saint Jean-Baptiste de participer à des mini-olympiades !

Jeux d'adresse, corde à sauter ou jeux de ballon...les enfants ont participé avec enthousiasme à cette initiative suivie d'une chasse au trésor avec les parents et d'un barbecue.



Luge d'été (15 passages, sauf nocturnes), remontées mécaniques, espace aquatique, patinoire, médiathèque et Meg-bus.

Sur présentation d'un justificatif de domicile (Megève ou Demi-Quartier). Photo obligatoire.

Des nouveaux habitants à l'école !

Cette fin d'année a été intense pour l'école maternelle Henry-Jacques Le Même car 2 poussins et 2 oies sont nés au sein de l'école ! Les enfants avaient disposé 12 oeufs (poules naines, poules et oies) et seuls 4 ont éclos. Cet été, les oies et poussins sont accueillis par des familles d'accueil !



Raconte-moi une histoire

Pour finir l'année en beauté, les CP de Madame Marchand, de l'école Henry Jacques le Même, sont venus à l'école maternelle pour lire des histoires aux plus petits. Par petits groupes de deux, les «grands» du CP étaient fiers devant les «petits» de la maternelle.



Laborando, Land'art Martelloscope Rêve nature Megève, la nature en plein coeur !

Au cœur de nos montagnes, notre environnement si singulier, rythmé entre alpages, cols, plateaux et vallées a fait naître une nature unique qu'il faut apprendre à préserver et respecter.

Depuis toujours Megève s'inscrit dans une politique de développement durable et souhaite donner aux plus jeunes l'envie de connaître cette nature et d'en prendre soin. C'est la raison pour laquelle nous développons des animations autour de notre nature et de nos paysages, de notre faune et de notre flore. Cet été, venez découvrir ces animations ...



Découverte de la nature de manière ludique et innovante grâce aux nouvelles technologies.

LE LABO

Un animateur vous présente les écosystèmes de moyenne montagne avant de vous initier à l'observation des insectes à la loupe binoculaire.

LA RANDO

A l'aide du visio guide GPS, partez découvrir la nature de Megève à travers des jeux d'observations et de recherches sur les traces des animaux, les arbres, les insectes et les paysages.

A partir de 8 ans accompagné d'un adulte.

du 9 juillet au 31 août
à l'Ermitage, sur le site du Calvaire
Renseignements et réservation
+ 33 (0)4 50 21 59 15

Megève Tourisme
+ 33 (0)4 50 21 27 28
megeve.com



Martelloscope & Martelloscope numérique
Le premier Martelloscope en France à vocation touristique récompensé par le Trophée de l'Innovation Touristique.

Accompagnés par un animateur professionnel, petits et grands sont initiés à la gestion et à la préservation de la forêt.

Le Martelloscope est également proposé en version numérique accessible sur le web.

Renseignements et réservation
Megève Tourisme
+ 33 (0)4 50 21 27 28
megeve.com

Land'Art

C'est la composition de l'art et de la nature. Du 9 juillet au 25 août, Megève vous invite à créer des oeuvres éphémères dans la forêt communale du Tour avec les

ressources naturelles : bois, feuilles, mousses, branches... sans outil et en respectant le milieu.

Le thème :
« Forêt inspiratrice »
Faites une photo de votre oeuvre et déposez la à Megève Tourisme.

Ouvert à tous, à partir de 8 ans.
Inscription gratuite.
Règlement disponible auprès de Megève Tourisme et sur megeve.com.

Rêves nature

Semaine d'initiation dédiée à la découverte de la nature et de ses 1001 richesses.

en période des vacances scolaires
juillet / toussaint / pâques
calendrier et renseignements
Megève Tourisme
+ 33 (0)4 50 21 27 28
megeve.com

Promenade des aînés à Morestel en Isère.

Cette année les aînés ont pu découvrir Morestel. Ville médiévale, cité des peintres et ville fleurie perchée sur son rocher, Morestel a séduit les promeneurs. La tour médiévale du XIème siècle a révélé ses sculptures et peintures contemporaines et les ruelles pittoresques ont été l'occasion de flâner.

Après le déjeuner, la visite de l'élevage d'autruches du Père Louis, véritable figure locale a permis de découvrir ces oiseaux bien particuliers.



Osez les après-midis bleus ! Jeudi 26 juillet 2012

Thé dansant

Une valse, un rock'n'roll, un paso-doble...toutes les danses seront à l'honneur pour un après-midi rythmé. Ici pas besoin de carnet de bal, des professionnels seront là pour vous faire danser !
Palais des Sports - 14h30



Il arrive des temps dans la vie où il n'est pas toujours simple de sortir de chez soi, il n'est pas toujours aisé de trouver des animations qui nous concernent et où nous nous sentons à l'aise. Or une Commune est avant tout un lieu de vie, un lieu d'échange, d'émotions et de découvertes.

C'est la raison pour laquelle, cette année le C.C.A.S. et la Commune de Megève ont souhaité vous proposer de nouvelles animations baptisées : les après-midis bleus.

Un après-midi par mois nous allons vous donner envie de sortir, seul ou à plusieurs, de partager des divertissements adaptés et des moments de convivialité. Loin des idées reçues, les après-midi bleus sont conçus pour sortir des sentiers battus et oser ! Osez les quizz sur notre patrimoine, notre histoire, notre culture mègevane, osez des découvertes, des concerts, des spectacles, osez vivre de nouvelles émotions.

Venez oser et redécouvrir Megève avec un autre regard, un regard teinté de bleu !

Sylviane Grosset-Janin,
Présidente du C.C.A.S.
Maire de Megève

Vieillir, c'est grandir et oser !



Jeudi 23 août 2012 Bingo!

Dépassé le Bingo ? Pas à Megève ! Un petit carton, une roue qui sort les bons chiffres et un animateur décoiffant, c'est un après-midi plein de rires et de surprises.
Palais des Sports - 14h30

Le cinéclub de la médiathèque

Une première saison prometteuse

La médiathèque a créé un cinéclub pour faire découvrir ses collections et proposer un lieu d'échanges autour du 7ème art, au travers de projections régulières de films à l'auditorium et de rencontres cinématographiques avec des professionnels. Elle est soutenue dans son projet par la bibliothèque départementale Savoie-Biblio et a obtenu une subvention du Conseil Général pour l'enrichissement de son fonds cinéma et image.

La première saison qui s'est achevée en juin dernier a été riche en rencontres et en émotions avec, au programme, des films d'archives sur Megève et le pays du Mont-Blanc des années 30 aux années 80, déposés à la Cinémathèque des Pays de Savoie par des cinéastes amateurs locaux, comme Claude Duvillard, ou professionnels comme certains films de l'Office de Tourisme de Megève.

Ces précieux documents à dimension



historique ont permis de découvrir ou de redécouvrir l'histoire des sports d'hiver à Megève et au Pays du Mont-Blanc avec ses skieurs en herbe et ses champions confirmés, les actualités mégevannes avec la vie du village et ses habitants. Nombreux sont celles et ceux qui ont pu reconnaître des proches sur la pellicule, et la dernière séance a été riche en échanges nostalgiques et anecdotes insolites.

La première séance, offerte par la municipalité avait, quant à elle, mis un coup de projecteur sur des réalisateurs locaux se questionnant sur les identités plurielles des pays de Savoie. La réalisatrice Catherine Dupuis a également été invitée pour présenter trois films sur

l'histoire du ski et la légende d'Emile Allais. Le contenu de chaque séance est enrichi par une exposition thématique de documents empruntables sur place.

Pour sa deuxième saison qui débutera à la Toussaint, la médiathèque propose d'aller à la découverte de réalisateurs régionaux. Du pays du Beaufort au Valais suisse et à la vallée d'Aoste, en passant par les vallées de la Maurienne et de la Tarentaise, des alpages de la Vanoise et des Bauges, jusqu'aux barrages électriques savoyards et aux usines de Saint Michel de Maurienne et d'Ugine, le programme se veut au plus près des témoignages de ces hommes qui façonnent les Alpes : alpagistes, bergers, fromagers, ouvriers et musiciens.

Entrée gratuite pour les abonnés de la médiathèque sur présentation de leur carte.

Entrée 5€ pour les non-abonnés.



Les rendez- vous du numérique

Toujours à l'écoute de ses usagers et souhaitant répondre au plus près à leurs besoins, la médiathèque a mis en place depuis décembre 2011 des rendez-vous numériques au secteur adulte. Ce service gratuit, ouvert à tous les usagers de la médiathèque, abonnés comme non-abonnés, propose un accompagnement informatique personnalisé afin de guider néophytes ou internautes plus confirmés dans leur pratique du web et des applications bureautiques.

Cet accompagnement a lieu sur un poste informatique public spécialement dédié à cet usage, mais il est également possible de travailler sur un ordinateur portable personnel. Il est animé par la responsable multimédia de la médiathèque, sur rendez-vous au +33 (0)4 50 91 57 70, tous les vendredis de l'année de 17h à 19h.

Lecteurs et lectures sans frontières

Pour la première fois la médiathèque propose à ses lecteurs de participer au prix littéraire Lettres sans Frontières, association qui met en lumière les richesses croisées de la Suisse romande et de Rhône-Alpes en littérature. Chaque année, un jury surveille la production littéraire de Rhône-Alpes et de Suisse romande et parvient à un choix de dix romans. Ces livres sont lus au cours de l'année dans des groupes de lecteurs qui échangent et votent afin d'attribuer deux coups de cœur : l'un pour un ouvrage de la sélection Suisse romande et l'autre pour un ouvrage de la sélection Rhône-Alpes. Les lecteurs pourront ensuite rencontrer un auteur dans leur bibliothèque.

La sélection de cette année est d'ores et déjà à disposition des abonnés de la médiathèque et une rencontre avec un écrivain est programmée dès l'automne. Rejoignez ce premier comité de lecture en toute simplicité pour échanger vos avis avec des personnes qui partagent la même passion, dans une ambiance conviviale.

Renseignements : accueil de la médiathèque

Un été 2011 difficile pour les truites du Lac de Javen La municipalité mobilisée auprès du propriétaire exploitant.



Alertés courant de l'été 2011 par les exploitants du lac de Javen sur la soudaine mortalité massive des truites d'élevage, les services de la Commune de Megève ont aussitôt mis en œuvre les moyens possibles pour pallier cette situation.

Le département était alors soumis aux restrictions de l'arrêté préfectoral N°2011146-005 en date du 26 mai 2011 limitant et règlementant l'usage de l'eau. Par conséquent Madame le Maire a demandé une dérogation à Monsieur le Préfet afin de pouvoir dériver un cours d'eau et ainsi endiguer cette mortalité. Les services de la SEM des remontées mécaniques sont également intervenus afin d'oxygéner l'eau grâce aux bulleurs installés dans le lac et utilisés l'hiver pour la neige artificielle.

Depuis une étude a été commandée par la commune au Bureau d'Etudes AGRESTIS, associé à une hydrogéologue agréée.

Le lac de Javen est une retenue collinaire construite pour la production de neige artificielle. Par conséquent il s'agit d'un plan d'eau stagnant. L'évolution naturelle de ce plan d'eau entraîne une eutrophisation, c'est à dire une possibilité de développement de certaines algues, par teneur excessive de matière organique et un manque d'oxygénation. En effet, ce plan d'eau artificiel ne bénéficie pas d'un renouvellement naturel et continu de l'eau qui le constitue.

L'alimentation de ce plan d'eau répond aux exigences réglementaires : baisse du niveau de remplissage en période estivale pour amortir les crues déca-millénaires, interdiction de prélèvement dans les ruisseaux en débits d'étiage estivaux et hivernaux...

Il apparaît en revanche que les conditions favorables pour la truite sont un taux d'oxygénation supérieur à 6mg par litre, une température inférieure à 18°C et un taux de sulfates inférieur à 100 mg par litre. Aucune de ces conditions n'a pu être remplie au cours de l'été 2011 ce qui a entraîné un taux élevé de mortalité des truites.

Aujourd'hui plusieurs propositions sont formulées :

- Curage et nettoyage complet du lac pour éliminer les algues. Cette solution apportera une réponse immédiate mais non durable puisque le phénomène reviendra avec le temps. Elle a également un coût évalué à près de 60 000 €.
- Ramassage régulier des algues de surface, bullage chaque nuit et passage en continu de l'eau par la cascade extérieure pour apporter une oxygénation permanente et de nouveaux apports en eau. Ces solutions, assistées de mesures en continu du taux d'oxygène, de la température et du PH, pourraient peut-être permettre de maintenir les conditions correctes d'élevage des truites mais tout dysfonctionnement entrainera subséquemment leur mortalité.

les amphibiens

La FRAPNA Haute-Savoie a été contactée fin novembre 2011 à la suite d'une forte mortalité de grenouilles et crapauds en bordure du lac de Javen. Elle a pris contact avec la commune pour essayer de comprendre le phénomène et éventuellement son origine. La plupart des espèces d'amphibiens sont protégées depuis 1979 par la convention de Bern et plus récemment, en 2007 au niveau national (intégrant la protection des habitats de certaines espèces). Les échanges qui ont suivi (entre la FRAPNA Haute-Savoie, la mairie de Megève et un bureau d'étude travaillant sur ce lac) ont permis d'établir une probable hypothèse pour la mortalité de ces centaines d'amphibiens. Un contrôle de la qualité des eaux du plan d'eau a amené à l'ouverture des vannes d'alimentation et les amphibiens en hibernation dans ces vannes ont été transférés dans le lac. Suite à cette sortie accidentelle de l'hibernation, un refroidissement a piégé les amphibiens. La conclusion de cet accident a été la préconisation de mise en place de grilles d'obturations d'entrées potentielles dans les vannes pour empêcher l'installation des amphibiens et éviter que cet événement ne se reproduise dans le futur.

Le lac de Javen est un plan d'eau stagnant de type étang et par conséquent il offre un biotope unique pour les algues, les amphibiens et autres faunes et flores locales.

Future retenue collinaire du Mont d'Arbois

Retenues collinaires Quels enjeux pour Megève ?

Depuis environ 20 ans les retenues collinaires apparaissent dans le paysage montagnard français. Ces lacs artificiels permettent de stocker l'eau qui servira durant l'hiver à la production de neige de culture. Ils sont par conséquent construits à proximité des pistes pour approvisionner les enneigeurs. Mais que l'on ne s'y trompe pas, les retenues collinaires ne sont pas des simples trous d'eau. Elles sont autant contrôlées et surveillées qu'une remontée mécanique. Elles doivent répondre à des réglementations strictes tant en terme de sécurité que pour les conditions de captage d'eau et d'exploitation.

Comment fabrique-t-on la neige de culture ?

C'est un certain nombre de critères combinés artificiellement afin d'obtenir un résultat proche de celui naturellement produit par les conditions météorologiques. L'eau des retenues collinaires est filtrée puis pulvérisée par les enneigeurs dans l'air froid ambiant (minimum -3°C). La vitesse de projection va permettre de former un cristal de glace, autour duquel vont se cristalliser les gouttelettes d'eau, formant ainsi un flocon de neige.

Par souci de rendement, certains exploitants sont tentés d'utiliser des produits chimiques qui ajoutés à l'eau permettent de produire de la neige dès -2°C . Avec l'expérience, de nombreuses

stations françaises, à l'instar de Megève, ont compris que cette neige de culture devait être produite de manière à respecter l'environnement donc sans aucun ajout de produits. En effet au printemps la neige redevient eau et par ruissellement influe sur tout un éco système.

C'est pour cette raison que la SEM des remontées mécaniques fait des prélèvements réguliers dans les retenues collinaires et aux pieds des enneigeurs pour s'assurer qu'aucun élément ne s'ajoute en cours de route comme par exemple de l'huile des pompes en cas d'incident sur le matériel.

Bien évidemment le choix de produire une neige de qualité et à faible impact sur l'environnement nécessite des investissements lourds dans des machines puissantes et écologiques mais également une gestion adéquate de la production de neige. Il ne s'agit pas d'enneiger tout un domaine skiable pour rentabiliser au maximum les équipements. Megève a fait le choix d'une neige de culture ciblée et de qualité. Les enneigeurs sont positionnés afin de garantir, en cas de manque de neige, les liaisons entre les différents domaines skiables. Ils permettent également de maintenir l'enneigement sur les bas de pistes pour les jeunes skieurs et les débutants.

Future retenue collinaire du Mont d'Arbois

Rencontre avec Laurent BEAUFILS

Responsable Technique de la SEM des Remontées Mécaniques

Comment la future retenue collinaire va-t-elle être alimentée en eau ?

La problématique des retenues collinaires est leur approvisionnement en eau. Il faut bien observer, étudier, comprendre les différents cycles des cours d'eau pour trouver le meilleur fonctionnement possible tout en respectant les réglementations.

Par exemple au Jaillet, l'étude préalable avait prévu une zone de drainage importante. Lors de sa réalisation, la législation a été modifiée limitant la zone et par conséquent pénalisant le remplissage. Pour le Mont d'Arbois, nous avons choisi le ruisseau d'Arbois que nous exploitons déjà depuis de nombreuses années. Nous réaliserons l'ouvrage sur deux ans afin de caler le remplissage de la

retenue avec la fonte des neiges, période où le ruisseau atteint son plus gros débit.

La sécurité d'une telle construction ?

Les retenues collinaires sont des ouvrages hydrauliques classés qui doivent faire l'objet de nombreuses études de sécurité. Ces études doivent prendre en compte les risques liés aux crues, aux séismes, aux glissements de terrain, aux chutes de blocs, aux avalanches... Toutes les étapes de la construction sont soumises à une vigilance particulière des services de l'État, de la SEM et d'un bureau d'étude. Des visites techniques sont organisées tous les 5 ans. Un organisme agréé surveille en permanence le débit des drains pour détecter d'éventuelles fuites....

Quel impact sur l'environnement ?

Megève a toujours su se développer en privilégiant une politique tournée vers le développement durable. Nos enneigeurs de dernière génération, notre mode d'exploitation qui privilégie les sonars et les GPS, sont autant d'orientations prises dans le respect de notre environnement.

Tous ces efforts permettent aujourd'hui de réaliser des projets comme cette retenue collinaire avec l'approbation des associations environnementales et des services de l'Etat.

En outre nous participons à l'étude lancée par la chambre d'agriculture sur l'impact de la neige de culture sur la production fourragère.

“ La neige est notre premier attrait touristique, et nous sommes tous impactés par cette activité économique.

Laurent Beaufils

”

rencontre avec Sylviane GROSSET-JANIN, PDG de la SEM des Remontées Mécaniques de Megève

La future retenue collinaire du Mont d'Arbois : est-ce vraiment un investissement nécessaire pour la SEM compte tenu de ses difficultés financières actuelles ?

C'est primordial. Aujourd'hui le skieur a le choix, et son principal critère d'évaluation c'est l'enneigement. Le Mont d'Arbois est en plein soleil et de faible altitude par rapport à l'ensemble du domaine skiable de Megève et c'est également un lieu de passage incontournable pour rejoindre le domaine de Saint-Gervais ainsi qu'une porte d'accès vers la Côte 2000 et Rochebrune. Si demain nous avons un manque de neige, il se situera prioritairement sur ce massif. En se donnant la possibilité d'enneiger le secteur nous garantissons l'ouverture complète de notre domaine skiable toute la saison.

Alors effectivement il y a de nombreux investissements à faire dans les remontées mécaniques de Megève et pour n'en citer qu'un : le secteur des Lanchettes. Mais en tant qu'élus nous sommes amenés à faire parfois des choix différents de nos attentes en tant qu'administrés et usagers. Parce que le panorama que nous étudions est plus dense que la carte postale que nous offrons. Aujourd'hui ce choix est le fruit d'une combinaison de plusieurs facteurs. D'abord parce que c'est la dernière année pour bénéficier de subventions pour ce type d'ouvrage. Ensuite parce que la SEM, fragile financièrement (NDLR : cf Lettre de Megève N°11), doit impérativement maintenir son chiffre d'affaires et mieux l'augmenter. Des nouvelles offres seront proposées pour combiner ski et activités après-ski. Par conséquent, si nous développons une politique commerciale forte il nous faut s'assurer d'exploiter pleinement notre domaine skiable.

Nous travaillons en parallèle pour améliorer certains secteurs. Le domaine skiable de Megève est composé de terrains privés. Chaque propriétaire doit être consulté et des accords trouvés avant d'entreprendre d'éventuelles installations. Mais nous avons conscience de l'urgence et de l'importance de proposer rapidement des solutions, et nous en trouverons.



Mairie de Megève

du lundi au vendredi 8h-12h - 13h-17h

Permanence Etat Civil
le samedi 9h-12h

Urbanisme
du lundi au vendredi 9h-12h
04 50 93 29 29

mairie.megeve@megeve.fr
megeve.fr

Police municipale
04 50 93 29 22
Objet trouvés
04 50 93 29 22
interventions d'urgence
06 16 58 03 87

Régie municipale des eaux
04 50 91 09 09

Palais des sports
04 50 21 15 71
Service activités jeunesse et sports
04 50 21 59 09
Halte garderie / centre de loisirs
Service enfance
04 50 58 77 84

Gendarmerie
et secours en montagne
17 ou 112 (pour les portables)
04 50 91 28 10

Pompiers
18 ou 112 (pour les portables)
SAMU
15

EDF
09 69 32 15 15

Bureau de poste
du lundi au vendredi 9h-12h15
et 14h-17h
Samedi 9h-12h
04 50 93 26 81

Ecobuage

Par arrêté préfectoral N°2011042-0008, la destruction par le feu ou incinération des branchages, feuilles...est interdite sur le territoire du département de la Haute-Savoie.

Vous pouvez les déposer à la déchetterie ou les réutiliser. Après séchage les longues branches droites peuvent servir de tuteurs au jardin, les petites branches sont idéales pour démarrer le feu de votre cheminée. Les plus petits branchages peuvent être broyés avec une tondeuse thermique ou électrique et ainsi agrémenter votre composteur.



Déchetterie

Horaires
Ouverte tous les jours de 8h15 à 18h15
(fermé de 11h45 à 13h30)
Fermée les dimanches.

212 route de Praz sur Arly,
74120 Megève
Tel.: +33 (0)4 50 21 26 05

Types de déchets acceptés :
batteries, huiles végétales, huiles de vidanges, pneumatiques, bois, cartons papiers, incinérables, encombrants, verre, ferraille, gravats, déchets verts, déchets ménagers spéciaux et capsules de café aluminium, bouteilles de gaz vides, radiographies médicales ainsi que les textiles.



Défiibrillateurs
Autogare (côte bus)
Parking Casino (entrée abonnés)
Parking Megève Tourisme (côté caisse)
Foyer de ski de fond à la Livraz
Vestiaire du terrain de football
Mairie de Megève, place de l'Eglise

Marché
Vendredi matin sur le parking du palais des sports ou dans les rues du village (si organisation d'événements sur le parking)

Marché des producteurs locaux
Les 1er et 3ème dimanches du mois
place de l'église

Accès wifi gratuit
Mairie
Médiathèque
Gare routière
Palais des sports
Megève tourisme
(retirez votre code d'accès à l'accueil de la médiathèque ou de Megève Tourisme ou par SMS gratuit en vous connectant directement au wifi)

Les « Justes Parmi les Nations »

Le lundi 6 août, l'institut israélien Yad Vashem remettra, à titre posthume, la médaille et le diplôme de Justes parmi les Nations à François et Olga ALLARD, représentés par leurs enfants Carmen, Arlette et Félix pour avoir sauvé Jorgen GOLDSCHMIDT et la famille GUMPEL de la barbarie nazie.

“

Réfugié, dès 1939 au Collège Florimontane, à Megève, je fus ainsi que mon frère aîné dénoncé par la cuisinière de l'établissement. Je fus caché dans une première ferme près de laquelle les Allemands manoeuvraient. Le danger s'accroissant, je fus par l'intermédiaire du vicaire de la paroisse, l'abbé Tissot, caché en plein village par François Allard qui malgré l'extrême proximité de la Kommandantur n'hésita pas un instant à exposer les siens à un péril mortel pour sauver un adolescent inconnu. De plus, François Allard, sa femme et ses enfants me témoignèrent toujours leur sympathie et leur soutien. François Allard, pour me préserver des recherches nazies m'emmena à ses risques et périls dans une grotte au moment le plus périlleux de l'Occupation Ce n'est qu'à mon retour au Collège, en septembre 1944, que j'appris que François Allard avait aussi, sans que je ne m'en sois jamais aperçu, caché également Thérèse et Jacques Gumpel et leur petite fille.

Jorgen GOLDSCHMIDT

”

Pour Anne, Megève c'est un amour de jeunesse. Des souvenirs d'enfance du haut de ses 5 ans elle découvre la station. Elle fait rapidement parti des figures locales, fréquentant l'Esquinade et la Sapinière...

En 1985 c'est le premier achat. Un appartement destiné à s'y rendre régulièrement son plus jeune fils souffrant d'asthme, le médecin préconise des longs séjours à la montagne.

Anne et Jacques ... une vie à Megève

Ensuite l'histoire s'enchaîne, les enfants deviennent grands et les appartements aussi pour recevoir toute la famille.

Puis Jacques quitte son office notarial de Chambéry, et c'est l'heure du choix. Anne exerce encore son activité de pédo-psychiatre et sophrologue. Jacques aimerait profiter de sa vie de retraité... Alors Anne se décide, elle prendra sa retraite, mais uniquement si c'est à Megève !

Résidents secondaires, Anne et Jacques sont devenus permanents, s'occupant de leurs deux petites filles.

Pour moi Megève c'est avant tout des contacts humains. Des sourires, de la sincérité, une ouverture sur les autres que je n'ai connu nulle part ailleurs.

Mon souvenir le plus drôle c'est mon jeune fils de 5 ans qui venait de revenir d'une leçon de ski. Il n'était pas très content et m'explique que le moniteur l'a tenu par le col tout au long du cours. Je demande alors au moniteur pourquoi... c'était l'hiver 1984, il était tombé 4 mètres de neige en une semaine, le moniteur m'explique qu'il était obligé, sinon sur les pistes qui n'avaient pu être damées il s'enfonçait jusqu'au cou.

Anne Chappuis



De Paris à Megève

Voilà bientôt 4 ans que Jacques et Carole ont délaissé plateaux de cinéma pour l'un, boutique parisienne pour l'autre pour s'installer à Megève. L'opportunité, une boutique « Victoire » à gérer. Et la famille s'installe au complet.

Pour Leni et Nil, les enfants, c'est une nouvelle vie qui commence. Le plaisir de vivre au calme, à la montagne, entre activités sportives et nouveau cadre de vie ils ont trouvé leur bonheur et leur équilibre.

“

Quand on vit à Megève depuis longtemps on ne se rend plus compte de la chance que l'on a d'évoluer dans un tel cadre de vie. Nous qui avons vécu un peu partout c'est une nouvelle naissance. Certes nous avons eu un peu de mal pour trouver un appartement, cela a pris du temps mais nous avons trouvé.

De notre vie parisienne, il manque juste un détail, les petits restaurants pour emporter toutes sortes de saveurs à la maison. Autant dire pas grand chose...!

”

Agenda



Street Soccer

15 août
14h
teen house



Expo
cartes postales de Megève
collection Alain Kadish

Musée de Megève
tous les jours de
14h30 à 19 h
fermé le samedi



Expo
Le jeans se met au vert

11 juin
au 30 septembre



Les Estivales de Megève

29 juillet au 3 août



Les après-midis bleus

26 juillet
23 août



Mont Blanc Photo Festival

juillet
août



Fêtes Folkloriques
18 & 19 août

60 ans des Mailles et Béguines
2 septembre



Conseil Municipal
Mairie de Megève
19h30

30 juillet
27 août



Randonnée festive et gustative

12 août
de 9h à 16h



l'heure du Conte
médiathèque

1^{er} août
8 août
16 août
22 août
25 août
29 août
5 & 12 sept.



Marché des Producteurs locaux

place de l'église
5 août
19 août
26 août



Journées commerciales
17 au 19 août



Nocturnes
26 juillet
2 août
9 & 10 août
23 août



Tournoi de Tennis
Masters & Vétérans
13 au 18 août

Jeunes
20 au 25 août



Initiation à l'Escalade
site du Martinet

tous les samedis
du 7 juillet au 25 août

de 18h à 19h



Animations autour du Carillon de Megève

10 août